



Union pour un Mouvement Populaire 6ème circonscription, Bas-Rhin.

[Se connecter](#) | [Créer un compte Utilisateur](#)

Mercredi 27 Décembre 2006

L'Union

Les fondements

- Pourquoi l'union
- Charte des valeurs
- Le congrès fondateur

Menu

- Sujets actifs
- Plan du site
- Accueil
- Nouvel Article
- Forum
- Thèmes et articles
- Téléchargements
- Votre compte

Forums Infos

- :MESURES POUR L'EMPLOI (1)
- :LES MEDIAS (1)
- :PRIVE UMP CIRCONSCRIPTION MOLSHHEIM (1)

Posté le Vendredi 08 décembre 2006 @ 10:37:08 par admin
Contributed by: Jean

En matière de service public, une approche radicalement différente semble constituer la seule base de départ opérationnelle, pour éviter une prise en otage permanente des usagers. Comment ne pas finir par s'irriter des grèves quasiment permanentes, devenues insupportables, gênant toute la population, entravant l'efficacité des entreprises, surtout quand le motif même de la grève se réclame hypocritement de la préservation de notre Service Public.

Ce n'est pas au contre-pouvoir syndical et en l'occurrence, souvent à une très faible minorité, idéologiquement politisée, d'imposer artificiellement leurs vues à l'ensemble du pays, par une sournoise prise en otage, pour des raisons infondées la plupart du temps, quand ce n'est pas pour des motivations purement politiciennes, de nuisance au

Liens Relatifs

- En savoir plus à propos de Sujets nationaux
- Article de Jean
- Article de admin

L'Article le plus lu à propos de Sujets nationaux :

- IMMIGRATION

Les dernières nouvelles à propos de Sujets nationaux :

Ségolaine et sa prétendue légitimité



AGENDA

le dimanche 14 janvier
2007 Congrès UMP à Paris

**Délégué 6ème et
Jeunes Populaires**

Alexis RAPP :

Contacteur
alexisrapp@free.fr

Gouvernement, voire pour préserver des privilèges de castes, dans un monde qui change.

Le service public ne doit plus être la vache à lait, qui permet de caser ad eternam vitam, des potes, au seul nom de l'appartenance syndicale gauchiste. L'usager et le citoyen doivent avoir en tout état de cause le dernier mot, quand il s'agit de veiller à ne pas entraver la continuité du service public, dans d'excellentes conditions et non pas celles de prise en otage du peuple par des révolutionnaires troskistes ou autres, utilisant en permanence ce moyen de déstabilisation, dans le but de nuire à l'intérêt général, sous couvert de la défense de leur propres avantages, ce quel qu'en soit le coût.

Ce coup d'état de fait perdure maintenant depuis beaucoup trop longtemps et s'oppose gravement à l'efficacité même du service public. Cette situation devenue insupportable, met directement en relief, l'impuissance du pouvoir à remédier à cette anomalie génétique française, qui prête à sourire dans la plupart des pays européens. On veut prendre l'avion ou le train, hasard, il y a encore grève ! Au point de se poser la question de savoir, si parfois il se passe un jour, où il n'y a pas grève ? Si les syndicats étaient une seule fois, placés en face de leurs responsabilités et avaient à rembourser le montant des pertes énormes générées, comme le dédommagement de la gêne aux usagers, ils seraient en situation de faillite. Ce qui réglerait définitivement la question !

Le problème de fond, réside dans l'approche relative au recrutement et à la définition du statut d'agent du service public. Comme on ne peut interdire le droit de grève semble-t-il, il importe d'instaurer simplement une norme de contribution individuelle à l'efficacité du service public : un permis à points, coefficientés. L'agent

qui passe un mois par an ou plus à faire grève, notamment dans les zones rouges, quand il commence à faire beau, ou juste en début de saison de ski, ou bien au moment du départ en vacances d'été, accumulerait la somme de points négatifs, appliquée de la même façon que pour le permis de conduire. Arrivé à zéro, il serait d'office libéré de son contrat et pourrait alors postuler à nouveau, pour éventuellement retrouver un emploi au profit du service public, s'il reste des places disponibles. En revanche, il importe également d'observer un postulat de base, qui n'impose à personne d'œuvrer au sein "du carcan" que semble constituer l'exercice du service public. Chacun reste libre d'exercer ses talents ailleurs. Vu la situation insoluble, notamment au niveau des transports, l'étude du postulat antinomique fait son chemin. En clair, la condition de base d'un service public de qualité, n'impose-t-elle pas le recrutement d'un personnel affable, disponible, efficace, engagé à fond dans l'exercice des missions imparties, au lieu de se disperser en permanence, principalement au détriment du service public et de l'insatisfaction de ses usagers ?

Il n'appartient nullement aux syndicats de faussement se prétendre les défenseurs et les représentants du peuple, qui possède toute latitude de s'exprimer. Nos parlementaires doivent impérativement prendre leurs responsabilités, sauf à accepter la continuation du laxisme dans l'exécution des missions de service public, relevant de la responsabilité de l'Etat et des Collectivités. Si besoin était de se convaincre « du ras-le-bol » des usagers, faisons un référendum sur le sujet et posons clairement les bonnes questions :

- trouvez-vous normal, au regard des dizaines de milliards d'euros prélevés sur le contribuable et dépensés, pour un service public "théoriquement de qualité supérieure", qu'une minorité empêche au moyen de grèves à répétitions son fonctionnement

optimal, causant des pertes économiques conséquentes, au détriment direct de l'emploi, faisant ainsi de notre pays la risée de nos concurrents, comme du reste du monde civilisé ?

OUI, alors ne vous plaignez pas « du bordel ambiant », des pertes économiques, des délocalisations et si votre patron vous « vire » pour retards répétés !

NON, vous possédez le bon sens, celui de l'intérêt général et l'allant, qualités qui permettent de croire en l'avenir, de construire, de prospérer, en espérant que nos représentants élus, voudront bien vous entendre, enfin.



"Du vrai service public" | [Se connecter](#) / [Créer un compte](#) | **0** [Commentaire](#)
Seuil | 0 [Fil de Discussion](#) [Le plus vieux en premier](#)

Les Commentaires sont la propriété de leurs auteurs. Nous ne sommes pas responsables de leur contenu.

Tous les Logos et Marques sont déposés, les commentaires sont sous la responsabilité de ceux qui les ont publiés, le reste @ npds.org
Ce site a été construit avec NPDS, un système de portail écrit en PHP. Ce logiciel est sous GNU/GPL license.
Thème temporaire. Actuellement : Kameanet : <http://www.kamea.net>
Vous pouvez contacter le webmaster [ici](#)